

N° CAS: 43229-70-5 MSDS

## MATERIAL SAFETY DATA SHEET (MSDS)

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Substance  
:  
N° CAS : 43229-70-5  
Code du produit : D0151

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

##### 1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Spec. d'usage industriel/professionnel : Industriel.  
Réservé à un usage professionnel.

##### 1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

LOBA CHEMIE PVT.LTD.  
107 Wode House Road, Jehangir Villa, Colaba  
400005 Mumbai - INDIA  
T +91 22 6663 6663 - F +91 22 6663 6699  
[info@lobachemie.com](mailto:info@lobachemie.com) - [www.lobachemie.com](http://www.lobachemie.com)

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : + 91 22 6663 6663 (9:00am - 6:00 pm)

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Corrosif/irritant pour la H315  
peau, catégorie 2  
Lésions oculaires H319  
graves/irritation oculaire,  
catégorie 2  
Toxicité spécifique pour H335  
certains organes cibles —  
Exposition unique,  
catégorie 3

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

##### Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

Non classé

# N,O-DIBENZYL FORMOTEROL

## Fiche de données de sécurité

### Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

## 2.2. Éléments d'étiquetage

### Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS07

Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H315 - Provoque une irritation cutanée.  
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.  
H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence (CLP) :

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

## 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

| Nom                     | Identificateur de produit | %   |
|-------------------------|---------------------------|-----|
| N,O-DIBENZYL FORMOTEROL | (N° CAS) 43229-70-5       | 100 |

Textes des phrases R et H: voir rubrique 16

### 3.2. Mélanges

Non applicable

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

- Premiers soins après inhalation : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.
- Premiers soins après contact avec la peau : Laver la peau avec beaucoup d'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
- Premiers soins après contact oculaire : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

# N,O-DIBENZYL FORMOTEROL

## Fiche de données de sécurité

Premiers soins après ingestion : Rincer la bouche à l'eau. En cas de malaise consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.  
Symptômes/effets après contact avec la peau : Provoque une irritation cutanée.  
Symptômes/effets après contact oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).  
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Eviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Nettoyer immédiatement en balayant ou en aspirant.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Eviter le contact avec la peau et les yeux.  
Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

# N,O-DIBENZYL FORMOTEROL

## Fiche de données de sécurité

### 8.2. Contrôles de l'exposition

|                                    |                                                            |
|------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| Protection des mains               | : Gants de protection                                      |
| Protection oculaire                | : Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. |
| Protection de la peau et du corps  | : Porter un vêtement de protection approprié               |
| Protection des voies respiratoires | : Porter un équipement de protection respiratoire.         |

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|                                                        |                                   |
|--------------------------------------------------------|-----------------------------------|
| État physique                                          | : Solide                          |
| Masse moléculaire                                      | : 524.65 g/mol                    |
| Couleur                                                | : White to off white crystalline. |
| Odeur                                                  | : Aucune donnée disponible        |
| Seuil olfactif                                         | : Aucune donnée disponible        |
| pH                                                     | : Aucune donnée disponible        |
| Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1) | : Aucune donnée disponible        |
| Point de fusion                                        | : 112 - 114 °C                    |
| Point de congélation                                   | : Aucune donnée disponible        |
| Point d'ébullition                                     | : Aucune donnée disponible        |
| Point d'éclair                                         | : Aucune donnée disponible        |
| Température d'auto-inflammation                        | : Aucune donnée disponible        |
| Température de décomposition                           | : Aucune donnée disponible        |
| Inflammabilité (solide, gaz)                           | : Aucune donnée disponible        |
| Pression de vapeur                                     | : Aucune donnée disponible        |
| Densité relative de vapeur à 20 °C                     | : Aucune donnée disponible        |
| Densité relative                                       | : Aucune donnée disponible        |
| Solubilité                                             | : Aucune donnée disponible        |
| Log Pow                                                | : Aucune donnée disponible        |
| Viscosité, cinématique                                 | : Aucune donnée disponible        |
| Viscosité, dynamique                                   | : Aucune donnée disponible        |
| Propriétés explosives                                  | : Aucune donnée disponible        |
| Propriétés comburantes                                 | : Aucune donnée disponible        |
| Limites d'explosivité                                  | : Aucune donnée disponible        |

# N,O-DIBENZYL FORMOTEROL

## Fiche de données de sécurité

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Contact avec l'air. Rayons directs du soleil. Chaleur.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Danger par aspiration : Non classé

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Pas d'informations complémentaires disponibles

# N,O-DIBENZYL FORMOTEROL

## Fiche de données de sécurité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

### 14.1. Numéro ONU

|               |                  |
|---------------|------------------|
| N° ONU (ADR)  | : Non applicable |
| N° ONU (IMDG) | : Non applicable |
| N° ONU (IATA) | : Non applicable |
| N° ONU (ADN)  | : Non applicable |
| N° ONU (RID)  | : Non applicable |

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

|                                            |                  |
|--------------------------------------------|------------------|
| Désignation officielle de transport (ADR)  | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (IMDG) | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (IATA) | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (ADN)  | : Non applicable |
| Désignation officielle de transport (RID)  | : Non applicable |

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

#### ADR

|                                             |                  |
|---------------------------------------------|------------------|
| Classe(s) de danger pour le transport (ADR) | : Non applicable |
|---------------------------------------------|------------------|

#### IMDG

|                                              |                  |
|----------------------------------------------|------------------|
| Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) | : Non applicable |
|----------------------------------------------|------------------|

#### IATA

|                                              |                  |
|----------------------------------------------|------------------|
| Classe(s) de danger pour le transport (IATA) | : Non applicable |
|----------------------------------------------|------------------|

#### ADN

# N,O-DIBENZYL FORMOTEROL

## Fiche de données de sécurité

Classe(s) de danger pour le transport (ADN) : Non applicable

### RID

Classe(s) de danger pour le transport (RID) : Non applicable

#### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IMDG) : Non applicable  
Groupe d'emballage (IATA) : Non applicable  
Groupe d'emballage (ADN) : Non applicable  
Groupe d'emballage (RID) : Non applicable

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement : Non  
Polluant marin : Non  
Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles

#### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

##### - Transport par voie terrestre

Non applicable

##### - Transport maritime

Non applicable

##### - Transport aérien

Non applicable

##### - Transport par voie fluviale

Non applicable

##### - Transport ferroviaire

Non applicable

#### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

##### 15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH

N,O-DIBENZYL FORMOTEROL n'est pas sur la liste Candidate REACH

N,O-DIBENZYL FORMOTEROL n'est pas listé à l'Annexe XIV de REACH

##### 15.1.2. Directives nationales

# N,O-DIBENZYL FORMOTEROL

## Fiche de données de sécurité

### Allemagne

12e ordonnance de mise en application de la Loi fédérale allemande sur les contrôles d'immission - 12.BImSchV : Non assujetti au 12ème BImSchV (décret de protection contre les émissions) (Règlement sur les accidents majeurs)

### Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen : La substance n'est pas listée  
SZW-lijst van mutagene stoffen : La substance n'est pas listée  
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Borstvoeding : La substance n'est pas listée  
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Vruchtbaarheid : La substance n'est pas listée  
NIET-limitatieve lijst van voor de voortplanting giftige stoffen – Ontwikkeling : La substance n'est pas listée

### Danemark

Recommandations réglementation danoise : L'utilisation de ce produit est interdite aux mineurs

## 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases R-,H- et EUH:

|               |                                                                                   |
|---------------|-----------------------------------------------------------------------------------|
| Eye Irrit. 2  | Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2                         |
| Skin Irrit. 2 | Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2                                       |
| STOT SE 3     | Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3 |
| H315          | Provoque une irritation cutanée.                                                  |
| H319          | Provoque une sévère irritation des yeux.                                          |
| H335          | Peut irriter les voies respiratoires.                                             |

*Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit*